

Communiqué de presse du 7 septembre 2021

#Artisanat / #Bâtiment / #Conjoncture / #ChiffresClés / #ConjCAPEB / @capeb_fr

Artisanat du Bâtiment - Conjoncture du 2^e trimestre 2021

Remontée historique et retour d'activité d'avant crise sanitaire

Paris, le 7 septembre 2021 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**) présente les chiffres de l'activité du 2^e trimestre 2021 pour les entreprises artisanales du bâtiment. L'activité de l'artisanat du bâtiment a retrouvé le niveau d'activité de 2019, le premier semestre 2021 affichant une croissance de +0,5 % par rapport à celui de 2019. D'un point de vue conjoncturel, le deuxième trimestre 2021 enregistre, par rapport au même trimestre de l'année précédente, une envolée de sa croissance + 37 %. Rappelons qu'au deuxième trimestre 2020, lors du premier confinement, la reprise n'avait été que partielle et graduelle. Cette croissance est boostée par l'activité en entretien-amélioration fortement dynamisée par les demandes des particuliers, notamment en amélioration de la performance énergétique des logements.

La situation économique reste toutefois encore incertaine au regard de la crise sanitaire et de l'envolée des prix des matières premières dans un contexte de pénurie. Ainsi, selon l'enquête CAPEB/XERFI, 76 % des entreprises artisanales du bâtiment déclarent une hausse des prix des matériaux et 57 % des ruptures d'approvisionnement. Une situation qui continue de provoquer des retards et des reports de chantiers.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB déclare : « *Le contexte actuel est atypique car les chiffres en trompe l'œil sont hors normes. Une comparaison avec 2019 reste plus réaliste et fait apparaître une croissance positive. Le secteur se porte bien malgré les freins que les commandes et les chantiers subissent : manque de main d'œuvre qualifiée et pénurie de matériaux. Soulignons que l'artisanat du bâtiment a su encore une fois démontrer sa capacité à s'adapter en mobilisant toutes ses ressources : organisation, accroissement de la productivité, adaptation du temps de travail. C'est comme cela qu'il a pu répondre à une demande liée à la fois à du rattrapage d'activité, mais aussi à une demande supplémentaire notamment exprimée par les particuliers plus désireux d'aménager leur habitat à la suite de la crise sanitaire et disposant d'une épargne disponible. Nous ferons prochainement au gouvernement des propositions pour que le secteur puisse encore faire mieux et plus.* »

Téléchargez l'étude de conjoncture [ici](#)

Téléchargez l'étude pénurie de matériaux [ici](#)

-
- I) **Croissance du 2e trimestre : une remontée historique**
 - II) **Pénurie des matériaux et hausse des prix : la majorité des artisans du bâtiment concernés**
 - III) **Axes de propositions de la CAPEB**
-

I) Croissance du 2e trimestre : une remontée historique

L'Artisanat du Bâtiment connaît aujourd'hui un retour d'activité d'avant crise sanitaire, c'est ce qui apparait en comparant le taux de croissance du 1^{er} semestre 2021 au regard de celui de 2019

Activité par marché	Taux de croissance	Périodes de référence
Activité Globale	+0,5 %	1 ^{ER} semestre 2021/1 ^{er} semestre 2019
Construction Neuve	-1,8 %	1 ^{ER} semestre 2021/1 ^{er} semestre 2019
Entretien-Rénovation	+2,2 %	1 ^{ER} semestre 2021/1 ^{er} semestre 2019
dont APEL	dont +3,3 %	1 ^{ER} semestre 2021/1 ^{er} semestre 2019

Activité globale dans l'artisanat du bâtiment : l'activité globale des entreprises artisanales du bâtiment enregistre une forte hausse de +37 % par rapport au même trimestre 2020. Cette forte progression s'explique par l'écart entre la forte baisse d'activité de 2020 et le rattrapage au second trimestre 2021.

Une croissance dans le neuf - Avec +30 % de croissance (contre -22 % au même trimestre de l'année précédente), la **construction neuve** progresse logiquement au regard de l'arrêt presque total de l'activité l'année passée à la même époque. Une conjoncture en lien avec le **nombre de logements autorisés à la construction** (390 600) soit +9,6 % par rapport aux douze mois précédents. Cette évolution vaut aussi bien pour le collectif (+8,4 %) que pour l'individuel (+9,3 %). A noter cependant que le redémarrage est moins marqué concernant le nombre de permis de construire délivrés (+1,3 %) par rapport aux douze mois précédents.

Une croissance dans l'ancien inédite - L'activité en **entretien-rénovation** enregistre un record de croissance : +42 % en comparaison avec le 2T2020 et profite du dynamisme des travaux de **performance énergétique des logements** qui progressent de +43 % contre -27 % au 2T2020.

Activité régionale - une hausse entre 32 % et 40 % qui concernent l'ensemble des régions - Cinq régions affichent des hausses particulièrement marquées, les Hauts-de-France, l'Occitanie (+ 40%), la Bourgogne-Franche-Comté (+39 %) et enfin la Bretagne et l'Auvergne-Rhône-Alpes (+38 %). En revanche, avec une progression de +32 % la région PACA se situe un peu en retrait de la moyenne nationale (37 %).

Emploi (en solde net) - Le dynamisme économique de l'artisanat du bâtiment a renforcé le besoin de main d'œuvre qualifiée déjà existant. 18 % des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au 1^{er} semestre 2021 et 14 % y sont parvenues. 14 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre 4 % un an auparavant). Ainsi si le second semestre 2021 reste en croissance, la prévision d'embauche des entreprises artisanales du bâtiment de - 20 salariés peut s'estimer autour de **25 000 pour l'année 2021**.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB déclare : *Les entreprises artisanales ont recruté ce premier semestre, pour autant, il existe encore un réel manque de main-d'œuvre qualifiée disponible. Même si cette situation ne s'apparente pas à ce jour à une pénurie, le manque de main d'œuvre qualifiée est une réelle préoccupation de nos entreprises ».*

Activité globale de l'artisanat du bâtiment

en volume +37 % au 2T2021

Tendance annuelle : +11,3 %



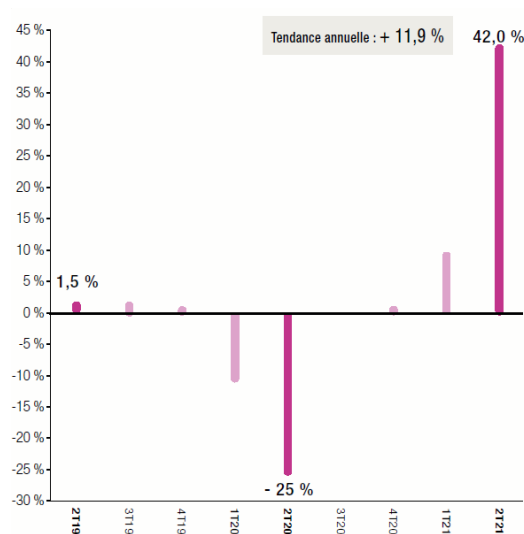
Source : CAPEB - I+C/Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente

Évolution du volume d'activité des entreprises artisanales au 2^e trimestre 2021 par secteur d'activité

Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement :

+42 % au 2T2021

Tendance annuelle : +11,9 %

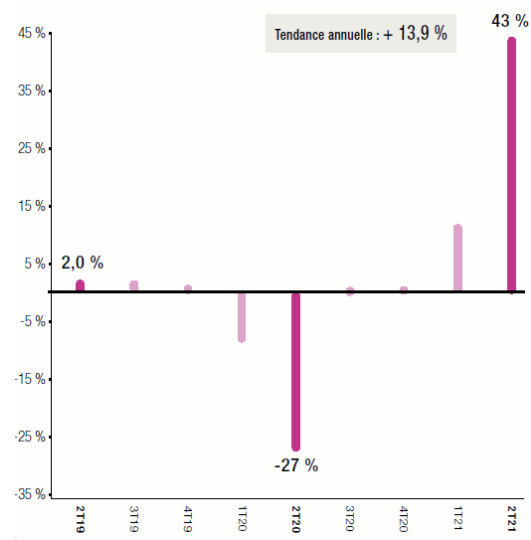
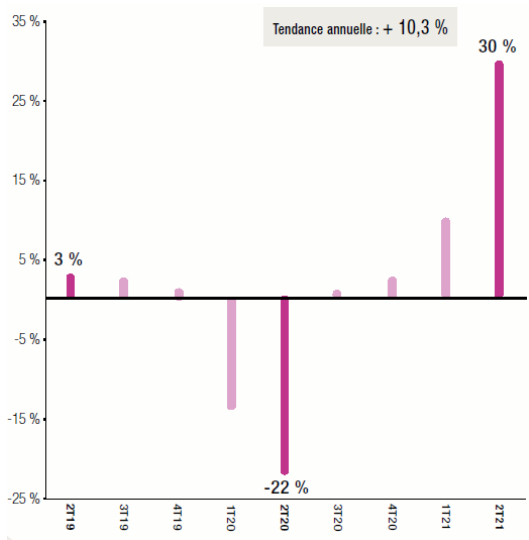


En **construction neuve** :
+30 % au 2T2021

En **entretien-amélioration** :
+43 % au 2T2021

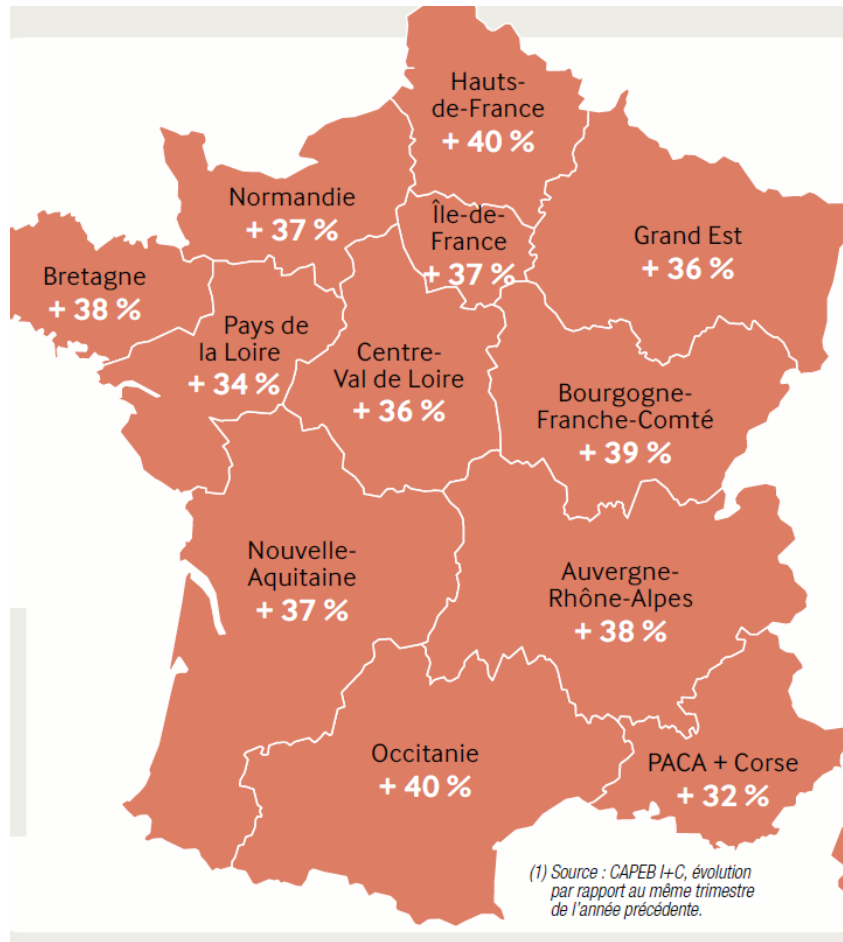
Tendance annuelle : **+ 10,3 %**

Tendance annuelle : **+13,9 %**



L'activité de l'artisanat du bâtiment en régions

+37 % au 2T2021



II) Pénurie des matériaux et hausse des prix : la majorité des artisans du bâtiment concernés

Depuis le début d'année, les entreprises du bâtiment font face à une forte hausse du prix des matières premières et des métaux (Acier, zinc, bois, cuivre...) ainsi qu'à de graves difficultés d'approvisionnement notamment dans les filières bois, métallique ou sur certains composants électroniques. Une situation dont les conséquences sur la rentabilité, le respect des plannings voire la tenue des chantiers est importante. C'est pourquoi la CAPEB a décidé de mener l'enquête dont voici les principaux enseignements :

- 76 % des entreprises artisanales du BTP déclarent une hausse des prix des matériaux
- 57 % d'entre eux se plaignent de ruptures d'approvisionnement
- Certains métiers sont plus touchés que d'autres : 86 % des serruriers-métalliers sont impactés contre 57 % des électriciens

Téléchargez l'étude pénurie de matériaux [ici](#)

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB déclare : « Les entreprises, dans leur grande majorité, n'ont pas pu répercuter l'impact de la hausse des matériaux, cette situation présente une réelle menace : risque d'une baisse du chiffre d'affaires, d'un écrasement des marges, d'une réduction de leur capacité d'investissement et d'une diminution de leur rentabilité. Il est important que cette situation soit partagée par l'ensemble des acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, il en va de la pérennité du secteur. A ce titre, la CAPEB attend beaucoup de la Médiation des entreprises. »

III) Les axes de propositions de la CAPEB

Les constats :

L'artisanat depuis la crise a fait la démonstration de sa capacité de s'adapter et de mettre en œuvre des solutions efficaces qui ont permis d'assurer, non seulement, la continuité de l'activité mais aussi d'absorber des demandes supplémentaires d'amélioration de l'habitat.

Leaders de l'entretien-rénovation des bâtiments, les entreprises artisanales ont renforcé le climat de confiance avec les clients améliorant ainsi leurs images et leurs crédibilités.

L'artisanat du bâtiment est prêt à aller plus loin dans son rôle économique pour autant qu'un certain nombre de freins soit levé et que des moyens puissent être investis dans le secteur.

D'ores et déjà, la CAPEB élabore des propositions qui seront présentées prochainement aux membres du Gouvernement.

Les axes :

La croissance économique entraînant un besoin **d'emploi non satisfait** dans le bâtiment, il convient d'initier les politiques suivantes :

1. la mise en place d'une mobilité intersectorielle de l'emploi afin de permettre aux salariés d'autres secteurs de rejoindre la filière bâtiment
2. la possibilité de renforcer l'accompagnement des salariés du secteur afin qu'ils poursuivent leur montée en compétences.
3. Les moyens de développer une plus grande attractivité des métiers du bâtiment et des CFA.
4. Les conditions pour revaloriser les salaires des entreprises en lien avec la mise en place dans les entreprises d'une GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences)

L'artisanat du bâtiment est en capacité de se mobiliser pour développer son **modèle de « petite entreprise »** et faire reconnaître le caractère moderne et innovant des structures qu'il représente. Pour ce faire, il convient :

5. D'intégrer les besoins des TPE dans le Plan Digital actuellement en cours dans une perspective de moyen terme

6. D'accompagner les entreprises dans la transition environnementale par des mesures pragmatiques et réalistes (ex : déchets, ZFE, CEE...)

Du côté de la **demande des particuliers**, il convient d'obtenir

7. la stabilité des aides publiques qui contribue à leur compréhension et à leurs appropriations
8. l'élargissement de la TVA à 5,5% à l'ensemble des travaux de rénovation

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB déclare : « *L'artisanat du bâtiment a fait ses preuves, il est en mesure d'aller plus loin, si on libère, à la fois, ses capacités d'exercice tout en s'engageant à ses côtés. C'est le message que le gouvernement et toute la classe politique doivent retenir.* »

Conjoncture pour l'Artisanat du Bâtiment - en complément :

- En ce début d'année, le volume d'activité progresse pour l'ensemble des corps de métiers qui voient leur activité croître entre 30 et 42 %. L'aménagement-décoration-plâtrerie est l'activité la plus dynamique ce trimestre avec une hausse de 42 %. La maçonnerie enregistre quant à elle, la croissance la plus modérée avec 30 %.
- La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment s'améliore : le solde d'opinions s'établit à 29 points avec 34 % des entreprises déclarant une amélioration de leur trésorerie contre 5 % une détérioration. Par ailleurs, les besoins de trésorerie diminuent. Seulement 4 % des entreprises en font état contre 30 % au même trimestre de l'année dernière.
- Le nombre de jours de carnets de commandes s'élève à 111 jours début juillet, soit une progression de 46 jours par rapport à la même période de l'année précédente.
- Un solde d'opinions toujours positifs concernant le travail en sous-traitance ; Ainsi, 4 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 27 % constatent une progression. Au total, le solde d'opinion s'établit à 23 points.

Téléchargez l'étude de conjoncture [ici](#)

Téléchargez l'étude pénurie de matériaux [ici](#)

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 555 261 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 640 621 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 55 300 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent 84,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (555 261) comprend les 138 639 auto-entrepreneurs inscrits au SSI (ex-RSI),

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2019 » https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

Contacts presse

Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - augeraud@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr
